

ESPACES CLOS – PERSONNE QUALIFIÉE

1. RÉSUMÉ DU PROJET DE FORMATION

Contexte

Quel que soit le champ d'activité, les travaux en espaces clos représentent un risque élevé de blessures sérieuses.

La formation vise à former un émetteur de permis d'entrée en regard des exigences réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail encadrant les travaux en espaces clos.

Le contenu de la formation rencontre les exigences de formation obligatoire établies par la réglementation du Québec en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que celles des normes CSA.

Objectifs

Cette formation s'adresse à des participants appelés à faire l'identification des dangers et l'évaluation des risques pour chaque espace clos dans le but d'émettre un permis d'entrée.

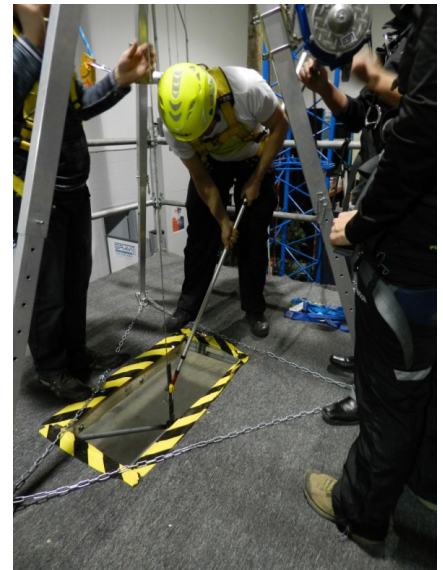
Modalités d'enseignement

Le cours propose une approche magistrale, combinée à des exercices et des mises en situation. Une évaluation écrite complète le cours.

La présentation peut se donner de manière virtuelle ou en classe.

Durée

La formation est d'une durée approximative de 6 à 7 heures.



2. CONTENU DE FORMATION

Les thèmes suivants seront abordés :

1. Comprendre les responsabilités de l'employeur et de l'employé en regard de la réglementation et du cadre normatif
2. Reconnaître un espace clos
3. Identifier les dangers et évaluer les risques
4. Cadenasser et étiqueter
5. Approfondir les notions relatives aux dangers atmosphériques (toxicité, asphyxie, valeurs d'exposition, limite inférieure d'explosivité)
6. Interpréter les données d'un détecteur de gaz
7. Se servir de diverses références pour effectuer l'interprétation des valeurs
8. Appliquer les règles de ventilation
9. Appliquer une méthode de calcul de ventilation adéquate et déterminer le temps de ventilation avant l'entrée
10. Sauvetage
11. Émettre un permis d'entrée
12. Règlements et normes



3. AGRÉMENT DE FORMATEUR

GRAVI-T ZERO est détenteur d'un agrément de la commission des partenaires du marché du travail, # 053333.

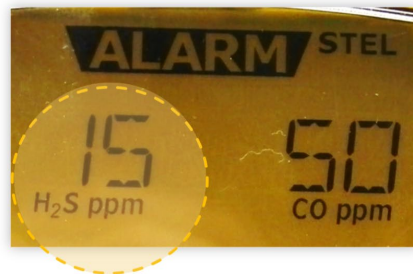
Fournisseur agréé de services de formation pour le travail en hauteur - Ministère du Travail de l'Ontario.

GRAVI-T ZERO est membre de la SOFEDUC dont le mandat est de qualifier les entreprises de formation selon 10 normes de qualité pour l'émission des unités d'éducation continue (UEC).



La SOFEDUC s'assure, par divers moyens, que ses membres respectent les critères de qualité, tant pédagogiques qu'administratifs.

SULFURE D'HYDROGÈNE (H₂S)



Une deuxième alarme (élevée) retentira si la concentration mesurée atteint la valeur qui s'approche de la **VECD (STEL)** du H₂S.

VECD du H ₂ S	
15 min. (4 x / jr) (1 h de repos entre chaque exposition)	15 ppm